

Milieux naturels et biodiversité

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Les espaces naturels protégés

- Protections internationales et européennes
- Protections législatives et réglementaires
- Protections conventionnelles (PNR, site Natura 2000)
- Protections foncières (espaces naturels sensibles, ZNIEFF)

Les sites Natura 2000

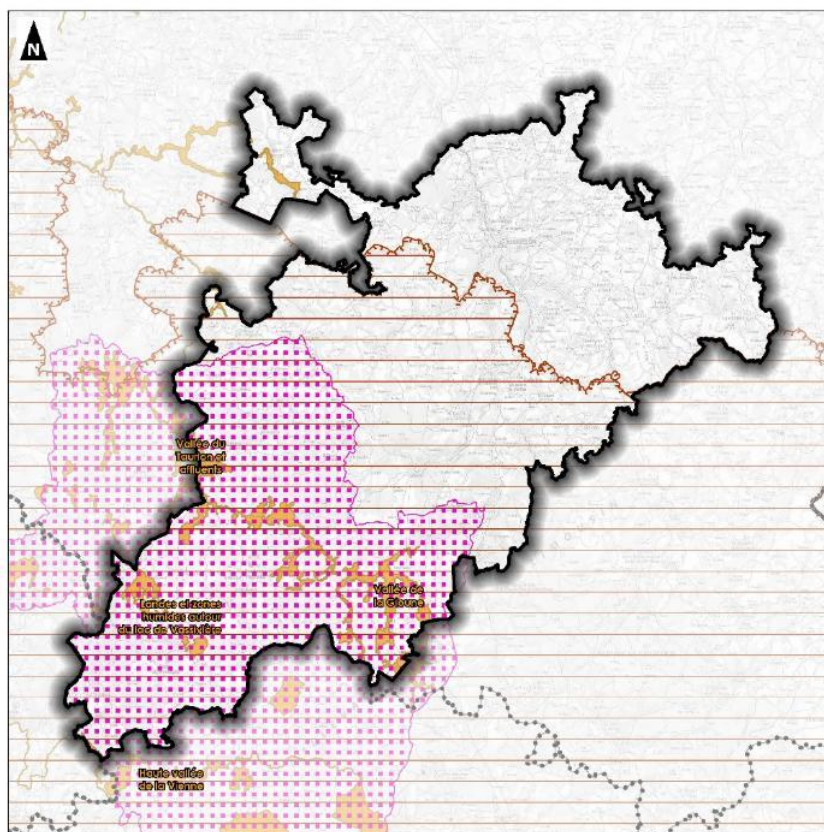
L'objectif est de **préserver la biodiversité** en assurant le **maintien ou la restauration des habitats naturels et des espèces** d'intérêt communautaire.

Les **directives européennes** :

- Directive Oiseaux
- Directive Habitats

5 Sites Natura 2000 sur Creuse Grand Sud :

- Plateau de Millevaches (directive oiseaux)
- Vallée du Taurion et ses affluent (directive habitats)
- Landes et Tourbières du lac de Vassivière (directive habitats)
- Vallée de la Gioune (directive habitats)
- Haute Vallée de la Vienne (directive habitats)



Les protections foncières

- ## Les espaces inventoriés au titre du patrimoine naturel

- **ZNIEFF type I : couvre 6,1% du territoire**, secteurs de petite superficie à fort intérêt biologique
- **ZNIEFF type II : couvre 9,8% du territoire**, grands ensembles naturels riches

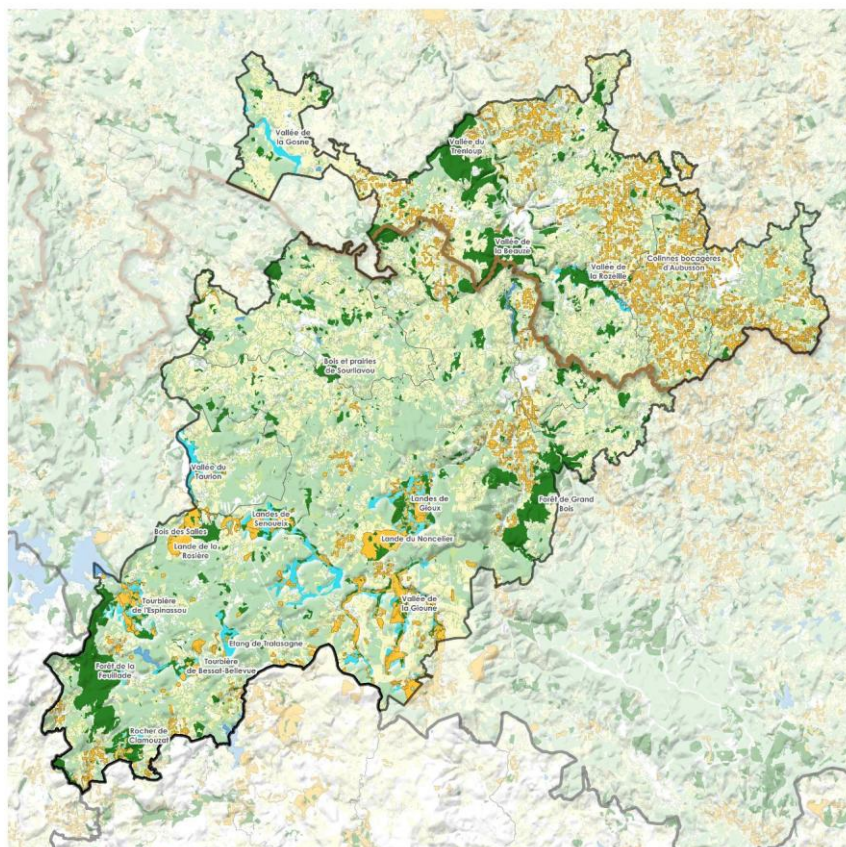
CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes

PLUi - Atelier PRESERVER

Secteurs d'intérêt écologique



Réalisation : aucticé, 2025
Source de fond de carte : IGN
Sources de données : IGN - INPN - ARB Nouvelle-Aquitaine -
PAPI - A. Allouche



Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

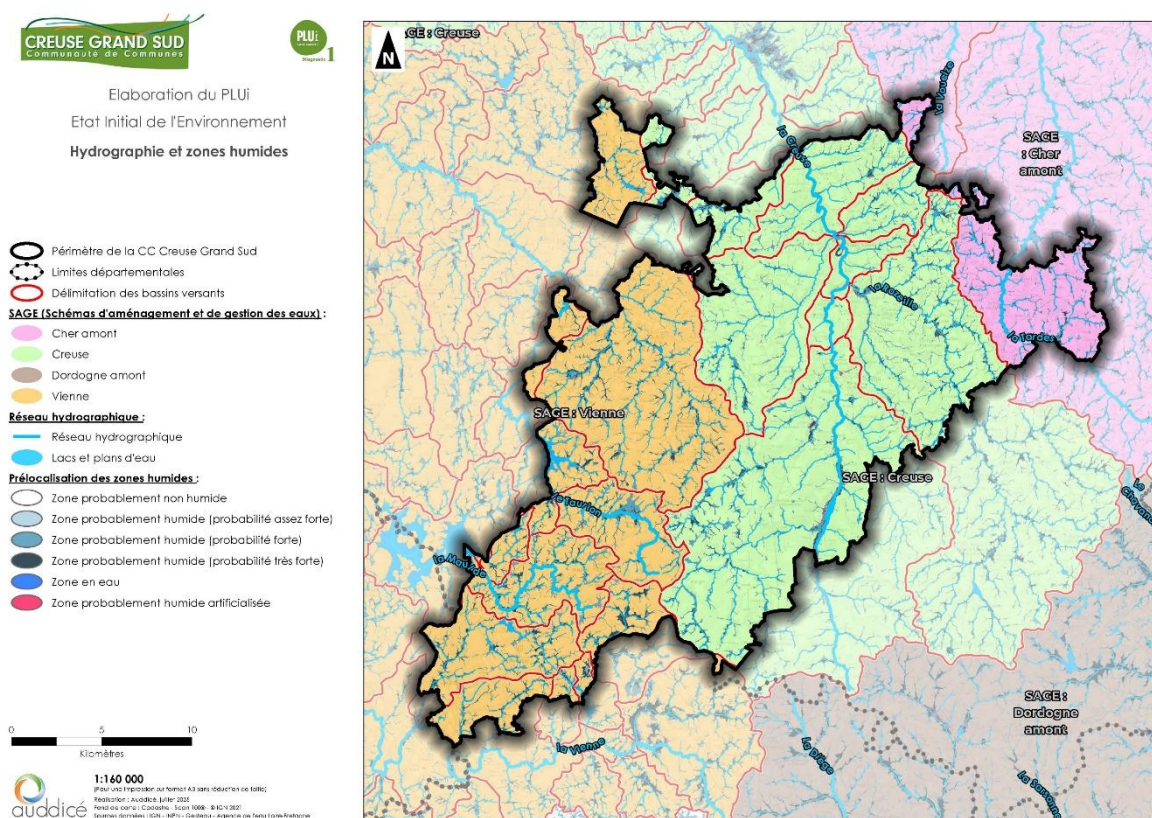
Les zones humides

Les zones humides sont des **espaces où l'eau contrôle le milieu naturel et la vie associée**. Elles se déterminent selon des **critères pédologiques ou floristiques**.

! Une zone humide est **différente** d'une zone inondable

Les ZH sont **partout présentes** sur Creuse Grand Sud, avec une présence marquée au niveau du **plateau de Millevaches** (landes, tourbières, étangs...).

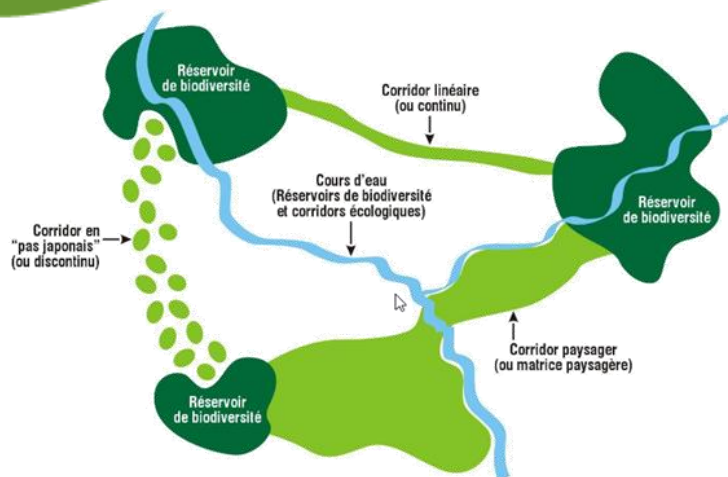
Une cartographie nationale des milieux humides mise en place par l'INPN en 2023 permet de les pré-localiser. Plusieurs relevés de terrain ont été réalisés pour les confirmer mais ne couvrent pas encore tout le territoire.



Milieux naturels et biodiversité

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Continuités écologiques et Trame Verte, Bleue et Noir (TVBN)



L'intégration de l'Atlas de la biodiversité communale de Gentioux-Pigerolles a permis d'affiner l'identification de milieux à enjeux.

La trame verte et bleu

La TVB est un concept permettant de **concilier développement humain et préservation de la biodiversité**.

Elle est composée de 2 types d'espaces essentiels :

- **Les réservoirs de biodiversité** : là où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.
- **Les corridors écologiques** : connecteurs avec les réservoirs de biodiversité, offrant des conditions favorables de déplacement pour les espèces.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique du Limousin (SRCE) s'inscrit dans le SRADDET et définit les objectifs de restauration de la biodiversité et les règles générales.

Enjeux dégagés par le SRCE intéressants pour Creuse Grand Sud selon le type de milieux :

- **Milieux boisés et forestiers** : maintenir la diversité de peuplement et favoriser une gestion durable des ressources naturelles
- **Milieux aquatiques et humides** : préserver et restaurer ces zones pour maintenir leur rôle de filtrage et de gestion des crues.
- **Milieux ouverts et bocagers** : maintenir et restaurer les haies pour encourager des pratiques agricoles extensives et respectueuses de l'environnement

La trame noire

La trame noire constitue un **réseau de continuités écologiques nocturnes** caractérisé par une faible ou absence d'éclairage artificiel. **Creuse Grand Sud profite d'un caractère rural, limitant l'impact de la pollution lumineuse sur les espèces**. Certains secteurs concentrent tout de même des sources de rupture de la trame noire – bourg, zones d'activité, axes routiers.

Quelques chiffres sur la TVB de Creuse Grand Sud

- **70%** du territoire est **intégré au réseau écologique**
 - **21%** de la surface en **corridors écologiques** (réseau bocager)
 - **20 %** de surface de **trame boisée**
- Une partie du territoire, située dans le PNR de Millevaches en Limousin inscrite en Réserve Internationale de Ciel Etoilé de Millevaches

Milieux naturels et biodiversité

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

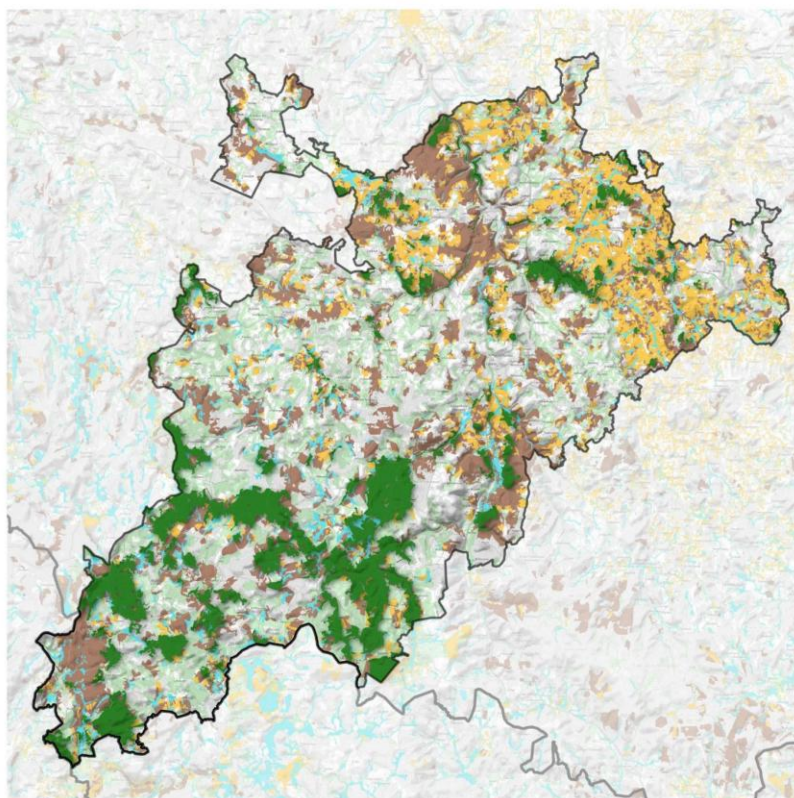
Un réseau diffus et connecté

Le territoire de Creuse Grand Sud est encore **largement naturel** et **peu fragmenté**. Contrairement à d'autres territoires où la nature est confinée à d'étroits corridors, ici elle repose sur **un réseau diffus de milieux connectés** :

- **Les milieux forestiers** composés de forêts anciennes (réservoirs de biodiversité)
- **Les haies et bosquets** (rôle de connecteurs écologiques),
- **Les landes et tourbières** qui constituent des milieux ouverts à forte valeur écologique.

Les continuités écologiques suivent l'**armature paysagère** du territoire : vallées humides, prairies extensives, massifs forestiers...

Près de 29 600 ha identifiés comme réservoirs de biodiversité, soit **48% de la surface intercommunale**



Une complémentarité forte s'observe entre milieux ces humides, ouverts et forestiers :

- **Les mosaïques de milieux du plateau de Millevaches** jouent un rôle central en concentrant les **réservoirs de biodiversité les plus riches** (tourbières, landes et forêts anciennes)
- **Les collines bocagères autour d'Aubusson** constituent un **maillon important de la trame ouverte**, grâce à l'agriculture extensive mêlant prairies permanentes et réseaux de haies
- Un réseau dense de zones humides et de vallées aux rivières petits cours d'eau, assurent la **continuité de la trame bleue au centre du territoire**.